



VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS DIRECTEMENT SUR JEPARTICIPE.ARDECHE.FR !

PRÉ-SÉLECTION EN LIGNE - du 7 au 23 septembre 2020 : vous, Ardéchois et Ardéchoises de tout âge, pourrez voter en ligne pour présélectionner vos projets préférés. Vous disposerez d'une enveloppe de points à répartir comme vous le souhaitez pour déterminer les projets présentés au jury. Si vous avez entre 11 et 30 ans, les points que vous aurez distribués seront ensuite majorés de 10%. 

JURY - le 3 octobre : si vous avez entre 11 et 30 ans, vous pourrez faire partie du jury devant lequel les porteurs présélectionnés seront invités à venir défendre leur projet. Lors de ce jury, vous voterez pour vos projets préférés parmi ceux présentés. A l'issue de cette étape, seuls les projets les plus plébiscités accéderont au vote final. 

VOTE FINAL EN LIGNE - du 5 octobre au 5 novembre 2020 : le vote final revient à tou-tes les Ardéchois-es ! Vous aurez un mois pour décider des lauréats de cette **première édition du budget participatif de la jeunesse en Ardèche**, grâce à une enveloppe de points à répartir comme vous le souhaitez. 



Flâchez-moi avec votre smartphone pour accéder directement à la plateforme

Toutes les étapes sont à retrouver sur JEPARTICIPE.ARDECHE.FR 

budget participatif
DE LA JEUNESSE EN ARDÈCHE

financé par



ardèche
LE DÉPARTEMENT

